



26 juillet 2019

**Dossier de presse**

# **Rapport de la mission** **« Agenda rural »**



MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS  
AVEC LES  
COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION

# Ruralités, une ambition à partager

**Le rapport « Ruralités : une ambition à partager », remis le 26 juillet 2019 à Jacqueline Gourault, ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, est le fruit du travail de la mission « Agenda rural » lancée par la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et le ministre de l'Agriculture, en avril dernier.**

Alors que la réduction des inégalités territoriales constitue l'une des priorités du quinquennat, le Président de la République a répondu favorablement à une demande formulée par l'association des maires ruraux de France (AMRF), l'association internationale Rural Environnement Développement (RED) et l'Association Nationale Nouvelles Ruralités (ANNR) afin que soit élaboré un « agenda rural », c'est-à-dire un plan d'action en faveur des territoires ruraux dont la mise en œuvre a vocation à s'inscrire dans la durée.

Pour élaborer ce plan d'action, les ministres ont demandé à cinq élus d'horizon divers et connaisseurs de la ruralité de consulter des acteurs des territoires ruraux (élus, associations, acteurs économiques et sociaux, personnalités qualifiées, services de l'État...) et de formuler des propositions qui contribueront à nourrir l'agenda rural du Gouvernement.

L'élaboration de cet « agenda rural » s'inscrit dans le contexte où la France, par la voix de la

ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, a été le premier des États membres de l'UE à soutenir l'élaboration d'un « agenda rural européen » qui constituera, lorsqu'il aura été mis en place, le pendant de « l'agenda urbain de l'Union européenne ».

Fruit d'un travail collectif, le rapport appelle à une mobilisation de l'ensemble des forces vives des ruralités : État, collectivités territoriales, acteurs économiques et associatifs. Rassemblant un habitant sur cinq, les territoires ruraux sont riches de leur diversité et des potentialités dont ils regorgent pour relever les défis écologique, démographique ou numérique.

C'est la raison pour laquelle, l'ensemble des propositions formulées dans le rapport feront l'objet d'un examen attentif dans le but d'élaborer cet agenda rural, qui constitue un plan d'actions ayant vocation à s'inscrire dans la durée.

La meilleure prise en compte des besoins des territoires ruraux est d'abord une ambition partagée au niveau européen, initiée par les déclarations de Cork de 1996 et de 2006, « Mieux vivre dans les zones rurales », puis confirmée par la résolution votée par le Parlement européen, le 3 octobre 2018, en faveur d'une politique spécifique à destination des territoires ruraux en Europe.

“ J'ai souhaité que la mission formule des propositions pour améliorer la vie quotidienne des habitants des territoires ruraux dans des domaines tels que l'accès aux services essentiels, la revitalisation des territoires, la transition écologique, l'agriculture, la santé, l'emploi, les mobilités mais aussi sur des thématiques plus rarement appréhendées par les politiques publiques comme le renouvellement des générations, le vieillissement et l'isolement, la culture ou encore l'économie sociale et solidaire. ”



**Jacqueline Gourault**  
ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales

# Les territoires ruraux

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les territoires ruraux recouvrent des petites communes de par le nombre d'habitants qui y résident mais également de par leur densité démographique et leur distance vis-à-vis des pôles urbains.

**81 %**

DES FRANÇAIS  
CONSIDÈRENT QUE  
VIVRE À LA CAMPAGNE  
REPRÉSENTE LA VIE IDÉALE



**51 %**

DES FRANÇAIS  
CONSIDÈRENT QUE LES  
TERRITOIRES RURAUX  
SONT ABANDONNÉS

**0,27 %**

C'EST LA CROISSANCE  
DÉMOGRAPHIQUE  
annuelle dans  
les territoires ruraux



**8 %**

DES EXPLOITATIONS  
AGRICOLES ONT CESSÉ  
LEUR ACTIVITÉ  
entre 2010 et 2013

**26 %**

DE LA POPULATION RURALE  
A PLUS DE 65 ANS.  
14 % sont des jeunes

LA FRANCE EST LE

**1<sup>er</sup>**

PRODUCTEUR DE PRODUITS  
AGRICOLES DANS L'UNION  
EUROPÉENNE

**2,8 %**

C'EST LA PART DE  
L'AGRICULTURE DANS LES  
EMPLOIS EN FRANCE

**1 530 €**

C'EST LE MONTANT DU REVENU  
MENSUEL / HABITANT  
contre 1 680 € au niveau national



**18,4 %**

C'EST LA PART DES EMPLOIS  
INDUSTRIELS DANS LES  
TERRITOIRES RURAUX  
contre 11,5 % dans  
le reste du territoire

# 200 propositions

qui nourriront l'agenda rural  
du Gouvernement

Agence nationale  
de la cohésion  
des territoires  
Créer les conditions  
de réussite

LA MISSION  
« AGENDA RURAL »  
EN CHIFFRES

3 mois de  
consultations

180 personnes  
auditionnées

60 auditions  
organisées

200 propositions  
concrètes

Éducation

Jeunesse

Transition écologique

Agriculture

Sport

Renforcer  
la dynamique  
interministérielle

Culture

Santé

Accès aux  
services

Habitat

Développement  
économique



**Autonomie  
et grand âge**

**Emploi  
et formation**

**Revitalisation  
des petites centralités**

**Moyens  
et ingénierie**

**Coopérations  
et gouvernance  
intercommunale**

**Numérique**

**Commerce**

**Mobilités**

**Solidarités**

**Simplifier  
les contractualisations  
entre l'État et les  
collectivités**



« Les territoires ruraux sont des terres d'opportunités formidables, mais il faut soutenir les initiatives, créer les conditions d'installation et de création d'entreprises. »

**Daniel Labaronne,**  
député d'Indre-et-Loire



« Nous devons nous préoccuper des besoins et des aspirations des ruraux pour améliorer les conditions de vie à la campagne. »

**Patrice Joly,**  
sénateur de la Nièvre et président de l'Association Nationale Nouvelles Ruralités (ANNR)



« Il faut donner aux ruralités toute leur place dans l'organisation de notre territoire. »

**Pierre Jarlier,**  
sénateur honoraire, maire de Saint-Flour, président du Cerema et président délégué de l'Association des Petites Villes de France (APVF)



« Les territoires ruraux sont forts de leur qualité environnementale et contribuent à la transition écologique, mais cela doit être reconnu à sa juste valeur. »

**Cécile Gallien,**  
maire de Vorey, vice-présidente de l'Association des Maires de France (AMF)



« L'agenda rural doit replacer les habitants des territoires ruraux au cœur de la cohésion des territoires. »

**Dominique Dhumeaux,**  
maire de Fercé-sur-Sarthe, vice-président de l'Association des maires ruraux de France (AMRF)

# Depuis deux ans, l'action du Gouvernement en faveur des territoires ruraux c'est :

## Numérique

100 % des pylônes existants équipés en 4G d'ici fin 2020 (New Deal mobile)

L'accès au très haut débit pour tous en 2022 (plan France Très Haut Débit)

Une aide de 150 euros pour permettre à tous les Français d'accéder au numérique

Au total, 6,3 milliards d'euros pour les infrastructures numériques

## Accès aux services publics

Déploiement d'une Maison France Services à minima par canton d'ici la fin du quinquennat qui regroupera plusieurs services publics sur un même lieu

## Ingénierie

La création de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, fin 2019, pour répondre aux besoins d'ingénierie des élus, notamment dans les territoires ruraux, dans l'élaboration de leurs projets

## Accès aux soins

1 500 Maisons de santé dans les territoires ruraux depuis 2016

1 700 futurs médecins et dentistes installés en zone rurale dans le cadre du contrat d'engagement de services au public pour lutter contre les déserts médicaux

400 médecins salariés recrutés dans les zones sous-dotées

Aucune fermeture d'hôpital de proximité sans l'accord du maire

Le remboursement des téléconsultations par l'Assurance maladie depuis septembre 2018

## Éducation

Le dédoublement des classes de CP et CE1 dans les zones rurales fragiles (100% des classes à la rentrée 2019)

400 postes d'enseignants supplémentaires, en deux ans, pour 40 000 élèves dans les départements les plus ruraux

Le plan Mercredi dans les écoles rurales sous-dotées pour les activités périscolaires, et le plan Bibliothèque pour l'offre de livres

Aucune fermeture d'école sans l'accord du maire

## Culture

6,5 millions d'euros pour soutenir les projets artistiques dans le cadre du plan « Culture près de chez vous »

200 micro-folies en 2018, et 800 supplémentaires d'ici 2022, dans les territoires culturels prioritaires

## Fiscalité

Des exonérations fiscales dans 14 901 communes accueillant des entreprises artisanales ou libérales installées dans des zones de revitalisation rurales (ZRR)

La prime d'aménagement du territoire (PAT) pour aider les entreprises à maintenir leur activité et créer de l'emploi

2 800 emplois soutenus en 2018, dont 2 000 créations d'emplois nouveaux

Jusqu'à 15 000 euros de subventions par emploi créé aux entreprises qui se développent dans les zones d'aides à finalité régionale (AFR)

## Revitalisation et amélioration du cadre de vie

53 communes de moins de 10 000 habitants accompagnées dans l'élaboration de leurs stratégies de revitalisation pour revitaliser les centres-bourgs

L'opération de revitalisation territoriale (ORT), un nouvel outil au service des élus pour mettre en œuvre un projet global de revitalisation de leur centre-ville

## Soutien financier aux territoires ruraux

**Le fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT)**  
220,8 millions d'euros en crédits de paiement pour ses crédits d'intervention et de fonctionnement (loi de finances 2019)

**La dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)**  
1,046 milliards d'euros en 2019, stable par rapport à 2018

**La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)**  
570 millions d'euros en 2019



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS  
AVEC LES  
COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION



Dossier de presse



# Rapport de la mission « Agenda rural »



[www.cohesion-territoires.gouv.fr](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr)

**CONTACTS PRESSE**

01 44 49 89 06 / 40